

juridiques a aidé à la révision des accords bilatéraux actuels et à l'élaboration de nouveaux accords, dont certains établissent des commissions.

Bien que les négociations de l'Uruguay Round n'aient pas été conclues en décembre 1990, les discussions se poursuivent. Elles mettent en jeu plusieurs questions juridiques internationales intéressantes comme le rôle du principe de l'épuisement des recours intérieurs dans le domaine du commerce et l'étendue des mesures de rétorsion inter-sectorielles. Un certain nombre d'améliorations aux méthodes de règlement des différends du GATT sont à l'étude.

Depuis un an, le Canada a été touché directement ou en tant que tiers par un grand nombre de différends commerciaux. Par exemple, en octobre 1990, un arbitre nommé conformément aux règles de 1989 du GATT sur le règlement des différends a rendu une décision favorable au Canada pour ce qui était de savoir si l'Entente de 1962 sur le blé de qualité entre le Canada et la CE maintenait les droits du Canada découlant de la création de la CE. L'arbitre a toutefois conclu que les droits prévus par un accord bilatéral parallèle semblable sur le blé ordinaire avaient expiré. Cette décision figure dans le volume 37 des IBDD. En décembre 1990, les États-Unis ont demandé la création d'un groupe spécial du GATT qui examinerait un certain nombre de mesures s'appliquant à la vente de bière au Canada. Le groupe spécial a tenu des audiences en avril, en mai et en juillet 1991, et il devrait rendre bientôt sa décision. Le Canada, quant à lui, a demandé la création d'un groupe spécial du GATT chargé d'examiner les taxes d'accise américaines sur la bière et le vin ainsi qu'un grand nombre de mesures prises par les États américains qui privent la bière canadienne du traitement national. Le groupe commencera ses audiences en octobre 1991. Enfin, les États-Unis contestent, en vertu du Code des subventions, la décision rendue en 1987 par le Tribunal canadien des importations, qui a entraîné l'imposition de droits compensatoires sur les importations de maïs-grain américain subventionné.

